

APPEL D'OFFRE

Réalisation d'un projet pilote « Introduction de Produits Elaborés à base de poissons dans les cantines scolaires ».

Pour aider la Mauritanie à faire face aux multiples défis liés à la gestion rationnelle des ressources halieutiques renouvelables et à l'amélioration de la contribution de ce secteur à la sécurité alimentaire, la GIZ met en œuvre dans le cadre de « **l'initiative Vivre à l'abri de la faim : transformation des systèmes agroalimentaires** » du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) « le Projet Protection et Gestion de la Ressource Halieutique en Mauritanie « ProGRH ».

L'objectif global de l'intervention conduite par la GIZ est de contribuer de façon décisive à lutter contre la sous-alimentation et la malnutrition en améliorant la disponibilité des produits de la pêche artisanale et côtière pratiquée dans une optique de durabilité.

Ce nouveau Projet repose sur quatre grands axes, dont entre autres de rendre les petits pélagiques provenant de la pêche artisanale plus accessibles à la consommation et soutenir le Programme national d'alimentation scolaire avec l'introduction des produits de pêches de qualité certifiée.

Avec un potentiel exploitable de 1.830.140 tonnes toutes espèces confondues, dont 1.383.000 tonnes de petits pélagiques, ces espèces constituent une ressource essentielle pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

L'importance de la pêche artisanale de petits pélagiques en Mauritanie a considérablement évolué au cours des deux dernières décennies. De presque inexistante ou illégale au Sud elle s'est développée jusqu'en 2016 avec une évolution constante jusqu'en 2022 grâce à l'arrivée de pirogues étrangères en partie nationalisées, presque exclusivement pour alimenter l'industrie minotière en pleine croissance à Nouadhibou et en zone Sud à Nouakchott. Cette pêcherie s'est ensuite considérablement amoindrie au profit de petits et moyens senneurs, eux aussi totalement liés à une industrie minotière dopée par les prix attractifs de la farine et de l'huile de poisson, ce qui a accentué la pression de pêche surtout sur les espèces de petits pélagiques côtiers.

En considération de cette situation et compte tenu de l'intérêt de plus en plus croissant pour l'alimentation scolaire, l'État mauritanien a requis l'assistance de ses partenaires techniques et financiers pour une politique soutenue d'alimentation scolaire. Cette politique devrait servir de base à l'élaboration d'un programme national de cantines scolaires à base de produits locaux et qui s'oriente dans le long terme à être entièrement financée sur budget national.

C'est dans cette perspective que la GIZ à travers son Projet « ProGRH » et en collaboration avec le PAM prévoient de mettre en œuvre le projet pilote dénommé « **Produits élaborés à base de poissons dans les cantines scolaires** » pour l'année scolaire 2025-2026.

1. Objectif

L'objectif principal est de développer et mettre en œuvre un projet pilote, en soutien au programme national de cantines scolaires à partir de produits élaborés à base de poissons de petits pélagiques pour améliorer la sécurité alimentaire des élèves dans les zones les plus démunies.

2. Tâches du prestataire

Le bureau titulaire du poste aura pour missions de réaliser et coordonner toutes les activités qui sont énumérées ci-après et d'autres tâches estimées nécessaires pour la réussite de la présente prestation en concertation permanente avec la GIZ et au besoin avec le PAM. Pendant la mise en œuvre, le prestataire doit assurer le suivi et l'évaluation de l'exécution et des performances des activités inscrites en coordination avec les responsables des structures du Ministère en charge de l'Education nationale, en particulier la Direction chargée de l'alimentation scolaire sur le terrain pour assurer une couverture totale de l'ensemble des données nécessaires.

Dans le cadre de sa mission, le prestataire aura accès à tous les documents disponibles sur le sujet au Projet ProGRH et doit effectuer les rencontres et interviews avec les parties prenantes pour mieux appréhender la portée multiforme de la consultation et lui assurer une bonne exécution, en vue de l'accomplissement de l'ensemble des tâches prévues.

Le processus d'élaboration et de mise en œuvre du projet Pilote doit être effectué conformément aux directives de l'étude de base effectuée par le Projet SEWOH en 2022 et surtout prendre en considération les orientations sur le choix des produits et des procédés de transformations retenus en se référant aussi au rapport d'évaluation des cantines préparé dans la Mesure SFF 2024.

Il est à préciser que les détails sont dans les TDRs disponibles au bureau de la GIZ à Nouakchott et que le prestataire devra, avant de débiter sa mission, prévoir d'approcher les services concernés au MPIMP et les fédérations de pêches pour recueillir les informations nécessaires pour l'exécution de la mission en question.

3. Etapes clés

La consultation se déroulera principalement à Nouakchott et en zone littoral et couvrira également les autres sites des cantines scolaires sélectionnées en Assaba, Gorgol et Brakna, dont la liste définitive sera remise par le ProGRH avec le support du PAM et en concertation avec la Direction en charge de l'alimentation scolaire.

4. Lieu, durée et période de la prestation

Période d'affectation : La prestation doit commencer le 15.09.2025 pour terminer le 15 juin 2026 au plus tard, y compris la remise de tous les rapports. La date de lancement sera fixée en concertation avec les Ministères concernés et le PAM pour couvrir tous les sites et autres zones côtières retenus.

5. Qualification du contractant

Le bureau d'étude local doit disposer de l'ensemble des documents juridiques de reconnaissance et avoir au moins 5 ans d'expérience prouvée dans la mise en œuvre des projets de développement et un projet de référence les trois dernières années en Afrique de l'Ouest, particulièrement sur la nutrition et le développement des produits de pêches en plus d'une expertise vérifiée en contrôle qualité, avec une bonne compréhension des aspects techniques, financiers, sociaux des filières de pêcheries artisanales.

Le soumissionnaire est tenu de fournir du personnel apte à pourvoir les postes décrits, sur la base de leur CV, de l'éventail des tâches concernées et des qualifications requises et justifier un chiffre

d'affaires annuel moyen des trois derniers exercices d'au moins 2 500 000 MRU avec un nombre moyen de salariés de 5 employés sur les trois dernières années. Tous les experts proposés doivent avoir exercé des tâches similaires en Mauritanie ou dans la sous-région.

Les qualifications spécifiées dans les TDRs représentent les exigences pour atteindre le nombre maximal de points. Le soumissionnaire devra justifier des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de cette mission avec un dispositif incluant 4 experts, avec les profils recherchés pour mener à bien cette mission telle que décrite dans les TDRs.

Les candidats intéressés par le présent appel d'offres pourront acquérir le dossier d'appel d'offres (Termes de référence, Schéma d'évaluation des offres techniques, Schéma de la grille d'aptitude conditions générales et annexes) sans frais au près du bureau de la GIZ Mauritanie, Ilot V 22, Tel : 00 222 45 25 67 25 au plus tard le 17.10.2025 à 11h30

6. Format de l'application

La structure de l'offre technique (en français) doit correspondre à celle des termes de référence, en particulier, la structure détaillée de conception (chapitre 3) organisée conformément aux critères de pondération positive de la grille d'évaluation.

Veuillez calculer précisément votre offre de prix sur la base des paramètres indiqués dans le chapitre 5 des TDR (Consignes de calcul). Le contrat qui sera conclu n'ouvre pas droit à l'utilisation de l'ensemble du budget/des journées/formations/dossiers/traductions. Leurs nombres sont convenus à titre de plafonds.

Les offres rédigées en français doivent être faciles à lire (ARIAL, taille de police 11) et clairement formulées. Elles doivent être envoyées en format PDF à l'adresse électronique suivante : MR.Quotation@giz.de

La taille par défaut des e-mails est limitée à 30 MB. Au-delà, les serveurs de messagerie de la GIZ refusent le message et ses pièces jointes. Si nécessaire, envoyez plusieurs e-mails ou utilisez filetransfer.

Les contenus externes (tels que les liens conduisant à des pages web) ne seront pas pris en compte.

L'offre complète ne doit pas dépasser 10 pages (les CV exclus). Seules les 10 premières pages de l'offre seront considérées pour évaluation.

Les CV du personnel proposé conformément au chapitre du mandat doivent être soumis dans le format spécifié dans les conditions de candidature. Les CV ne doivent pas dépasser 4 pages. Les CV doivent clairement indiquer le poste et le poste occupés par la personne proposée dans le projet de référence et pendant combien de temps.

7. Soumission de l'offre

Les bureaux sont invités à soumettre une offre technique et une offre financière suivant les TdR. Les offres incomplètes ou ne respectant pas les instructions seront exclues. Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu la note la plus élevée après combinaison des notes techniques (70%) et financières (30%).

Les offres seront ouvertes à huis clos par la GIZ le plus tôt possible après la clôture des réceptions.

Pour faciliter la lecture et favoriser la compréhension des dossiers, les offres doivent se limiter aux informations pertinentes, être concises et précises. Les soumissionnaires devront donc exclure toutes informations superflues, évitant une disqualification due au manque de compréhension ou au défaut du montage du dossier.

Le délai de soumission de l'offre expire le 22.10.2025 à 23 :59h. Les dossiers envoyés hors délai ne seront pas recevables.

2 courriels sont demandés avec les contenus suivants :

Mail N° 1

Objet : DAO 83500311 Offre technique et dossier administratif à envoyer à l'adresse électronique suivante : MR_Quotation@giz.de

Pièces constitutives de l'offre (format pdf) :

a) 1 pdf pour le dossier administratif

Portant le nom du bureau et la mention « Dossier administratif », le fichier doit contenir (dans l'ordre) les documents suivants :

- Dernier rapport annuel administratif (chiffre d'affaires annuels pour 2022, 2023, 2024 ; cf. schéma de l'aptitude) ; **tamponné et signé, légalisé par un bureau d'audit. Le chiffre d'affaires doit être clairement mentionné et visible.**
- Min. 1 projet de références dans le domaine de « **Structuration des filières des petits pélagiques et 5 ans d'expérience prouvée dans la mise en œuvre des projets de développement** » qui prouvent un volume minimum de 2.500.000 MRU (cf. grille d'aptitude)
- Attestation de régularité fiscale (récente, moins de 3 mois)
- Numéro d'identification fiscale du prestataire (NIF) ;
- Annexe : Code de conduite paraphé et tamponné (avec la mention lu et approuvé sur la dernière page) ;
- Annexe : Auto-déclaration droits de l'homme signé ;
- Relevé d'identité bancaire (RIB).

b) 1 pdf pour le dossier technique

L'offre technique est composée de

- Concept technique et méthodologique (cf. Schéma d'évaluation et TDR)
- CVs détaillés des experts

L'absence de l'une des pièces ci-dessus peut entraîner la disqualification de l'offre.

Mail N° 2

Objet : DAO 83500311 Offre financière à envoyer à l'adresse électronique suivante :
MR_Quotation@giz.de

Pièces constitutives de l'offre financière (format pdf) :

Tous les prix sont exprimés en MRU, **hors taxes (HTVA)**.

L'envoi de l'offre technique et financière dans un seul et même mail entraîne la disqualification de l'offre.